



N° 16

Séance du 14/04/2018

Objet : Vote du budget primitif 2018.

Après une première convocation le 10 avril 2018 sans atteindre le quorum, l'Assemblée Délibérante s'est réunie à nouveau le 14 avril 2018 à 18h00, au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans ses locaux de Mroalé (la salle du conseil de la mairie de Tsingoni étant en panne d'électricité), sous la présidence de M. ANTOYISSA Zaïnoudine.

Etaient présents :

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 38

Présents : 18

Nombre de suffrages : 18

M. ABDALLAH Saïd, Mme ABDOU COLO Nassuhati, Mme ABDOU-MADI Sandati, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, M. ATTOUMANI Harouna, M. ATTOUMANI Issoufi, Mme BACAR Inchaty Soilihi, M. HAMADA Dahalane Patrick, M. HAROUNA Zaidani, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, Mme MADI ASSANI Binti, Mme SAINDOU Dhoirifia, Mme MAHADI Salima, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, M. MIKIDADI Madihali, M. MADI Saïd, et M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, et M. YOUSOUFOU Soulaïmana.

Etaient absents :

M. ABDOU Mikidachi, M. AHMED-COMBO Ali, Mme AHMED Fatima, Mme ALI Fatima, M. ANTOINE Ibrahim Salim, Mme BAMANA Anchya, Mme AHMED Aïda, M. ALI-MALLOU Assani, Mme DOUKAINI Kamaria, M. IBRAHIMA SAID Maanrifa, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, M. KAMARDINE Mansour, Mme MAHAMOUDOU Laouia, M. MATTOIR Abdullah, Mme MROIVILI Amina Moilim, Mme MADI MARI Moissoukari, Mme MASSIALA Sadanati, Mme CHANFI Dahabia, Mme MVOULANA Chakila Laila, et M. SAID Mohamed Barrabe.

Procurations : Néant.

Etaient excusés : Néant.

Secrétaire de séance : M. MADI Saïd

Date de convocation :
10/04/2018

Date d'affichage :
10/04/2018

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le :

26/04 /2018

Et affichage du :

26/04/2018



Vu le code général des collectivités territoriales ;
 Vu la circulaire budgétaire de M. le Préfet de Mayotte en date du 06 mars 2018 ;
 Vu le compte-rendu de la commission mixte des 16 et 21 février 2018 ;
 Vu le rapport en date du 21 mars 2018 du débat d'orientation budgétaire 2018 ;
 Vu le rapport en date du 03 avril 2018 sur le budget 2018 ;
 Vu l'état 1259 au titre de 2018 ;
 Vu la délibération n° 11 du 14/04/2018 de la 3CO votant les taux de la fiscalité directe locale pour 2018 ;
 Considérant que la Communauté de communes du Centre-Ouest n'est pas en mesure d'approuver le compte de gestion 2017 et le compte administratif 2017 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil de Communauté, décide :

1. De voter les crédits du budget primitif de l'exercice 2018 comme suit :

VUE D'ENSEMBLE		A1
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT	
O	VOTES AU TITRE DU PRESENT	
T	BUDGET (1)	
E	6 157 084,03	6 157 084,03
	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE	
E	L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
P		
O	002 RESULTAT DE	
R	FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
T		
S	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE	
	FONCTIONNEMENT (3)	
	6 157 084,03	6 157 084,03
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1)	
O	VOTES AU TITRE DU PRESENT	
T	BUDGET (y compris le compte 1068)	
E	1 613 017,09	1 887 112,35
	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE	
E	L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
P		
O	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	
R	SECTION D'INVESTISSEMENT	
T	REPORTE (2)	
S	=	=
	TOTAL DE LA SECTION	
	D'INVESTISSEMENT (3)	
	2 783 328,35	2 783 328,35
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	
	8 940 412,38	8 940 412,38



VOTE : adoptée à l'unanimité

2. De voter le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres « opérations d'équipement » et vote formel sur chacun des chapitres.

3. Et de voter le présent budget sans reprise des résultats 2017.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Fait à TSINGONI, le 14/04/2018.

Le Président,

M. ZAnoudine ANTOYISSA



